

# CDC Argentan Intercom

## Elaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de la communauté de communes Argentan Intercom (61)

### PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC Argentan Intercom. Correspondant : Monsieur Laurent BEAUVAIS, Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP 90220 61205 Argentan cedex - Tél. : 0233122525, Fax : 0233122526, Courriel : juridique@argentan-intercom.fr.

Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7046296>.

Type d'organisme : Groupement de collectivités.

**Objet du marché** : Elaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de la communauté de communes Argentan Intercom (61).

**Type de marché** : Services.

L'avis implique un marché public.

Autres informations : L'adresse de téléchargement du DCE au sein du profil acheteur est <http://www.centraledesmarches.com/> et l'intégralité de la présente annonce est publiée sur ce site. Code NUTS : FRD13. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc, 14050 CAEN cedex. Téléphone : 0231707272 - Fax : 0231524217 . Courriel : greffe.tacaen@juradm.fr . Site : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

#### Caractéristiques principales :

La communauté de communes Argentan Intercom est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre qui regroupe 49 communes pour près de 34 482 habitants. Les principales compétences portées par l'intercommunalité sont les suivantes : développement économique ; logement et urbanisme ; gestion d'équipements d'intérêt communautaire (centre aquatique, médiathèques, conservatoire de musique, danse et théâtre) ; voirie et éclairage public ; assainissement collectif et non collectif ; éducation (scolaire et périscolaire) ; tourisme ; aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. L'Etablissement compte environ 250 agents répartis entre les différents services. L'Etablissement n'est pas doté d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Ainsi, afin de répondre aux obligations légales et réglementaires, et dans le cadre de sa structuration, l'établissement souhaite se doter d'un DUERP dont la réalisation est l'objet du présent marché. Les documents issus de cette démarche devront répondre aux exigences du décret N°85-603 du 10 juillet 1985 ainsi qu'aux dispositions des articles R4121-1 à R4121-4 du code du travail. Le prestataire devra traiter l'ensemble des risques inhérents aux activités menées par les agents communautaires dans le cadre des compétences exercées par Argentan Intercom, sur tous les sites et l'ensemble du territoire intercommunal. La présente consultation consiste en un marché public de services passé selon la procédure adaptée, en application des dispositions des articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 du code de la commande publique, et selon les dispositions énoncées dans le CCAG prestations intellectuelles. Conformément aux dispositions des articles L2113-10, L2113-11 et R2113-2 du code de la commande publique, le présent marché ne fait pas l'objet d'une dévolution en lots séparés. En effet, par principe les marchés publics sont passés en lots séparés, sauf si leur objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le pouvoir adjudicateur peut ainsi décider de ne pas allouer un marché public si la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Par ailleurs, il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Les délais d'exécution des prestations sont laissés à l'initiative du candidat. Ils seront précisés à l'acte d'engagement. Cependant, il est précisé qu'en tout état de cause, le rendu du document unique avant présentation au CHSCT devra avoir lieu au plus tard au courant du mois de janvier 2020. L'exécution du marché commencera dès réception de la notification qui fera office d'ordre de service. Ce marché ne comporte ni variantes ni options.

Refus des variantes.

#### Quantités :

La nature, la quantité et la description des prestations et leurs spécifications techniques sont donnés dans la lettre de commande faisant office de règlement de la consultation et de cahier des clauses (techniques et administratives) particulières. Des modifications du marché peuvent intervenir conformément aux dispositions prévues aux articles L2194-1, L2194-2 et R2194-1 à R2194-10 du code de la commande publique. Notamment, la poursuite de l'exécution des prestations en cas de dépassement de la masse initiale est subordonnée à la conclusion d'un avenant.

#### Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Les délais de paiement sont fixés à 30 jours, conformément aux dispositions des articles L2192-10 et R2192-10 du code de la commande publique. Le financement sera assuré par des fonds propres. Les prix du marché sont fermes et forfaitaires. En application de l'article R2112-6 du code de la commande publique, les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix forfaitaires dont le libellé est donné dans le détail estimatif (fourni par le candidat), selon les stipulations de l'acte d'engagement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés. Les entreprises peuvent présenter leur candidature et leur offre sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint d'entreprises. Il devra être joint à la candidature une habilitation du mandataire par ses cotraitants. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; en qualité de membres de plusieurs groupements. L'entrepreneur, membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique et coordonne les prestations des membres du groupement. Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures, aucun

groupement ne pourra être constitué ultérieurement. Unité monétaire utilisée : l'euro

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

40 % valeur technique

60 % prix

**Type de procédure :** Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 02 mai 2019 à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : MP2019-10

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les candidats pourront remettre leur candidature et leur offre soit sous pli papier soit sous pli dématérialisé. Elimination des candidatures et des offres arrivées hors délais et des candidats frappés par une interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique. Pour de plus amples renseignements se référer à la lettre de commande faisant office de règlement de la consultation..

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : M Nicolas PELLET, Responsable du service RH et affaires juridiques , MET - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : nicolas.pellet@argentan-intercom.fr.

**Date d'envoi du présent avis :** 17 avril 2019.